

LA

PIVE

Paroisse des Hautes Joux

eren

PAROISSE  
DES HAUTES JOUX

N° 96

Septembre 2021

MEDITORIAL

Christine Hahn

## Qui est le plus grand ?

*Mc. 9, 34 (33-37)*

Les disciples de Jésus débattaient entre eux de cette question en chemin. Vous en conviendrez, elle reste pertinente aujourd'hui. Nous nous comparons constamment avec autrui pour chercher à savoir qui est le meilleur, le plus grand, le plus fort, le plus intelligent. Les réseaux sociaux nous inondent de conseils pour devenir plus beaux, plus minces et paraître mieux. Professionnellement, nous sommes évalués sous toutes les coutures pour gommer nos défauts et améliorer nos performances. Pas étonnant dès lors que nous soyons de plus en plus stressés, tendus et sur la défensive pour ne pas faire d'erreurs et nous présenter sous notre meilleur jour.

En posant la question avec le désir d'établir des listes et des tableaux pour définir qui est le plus grand, nous aboutissons dans une impasse. Non seulement le nombre de paramètres est infini, mais s'ajoutent encore tous les aspects de la vie qui n'entreront jamais dans une case, tellement ils sont originaux.

Il est donc nécessaire d'aborder cette question différemment. Dans la suite du récit, Jésus questionne les disciples sur leurs débats. Confondus, ceux-ci n'osent pas lui répondre.

Jésus les aide à sortir de leur embarras, il renverse leur pensée, sort des schémas et nous propose d'entrer dans l'incalculable : le service.

Comment compter les innombrables sourires, mots gentils, coup de mains ? Comment mettre dans un tableau tous ces petits services invisibles dont on ne peut que constater le résultat ?

C'est à l'extraordinaire que Jésus nous appelle. Tour à tour nous sommes serviteurs et bénéficiaires des attentions d'amis ou d'inconnus. Notre qualité de vie n'est pas entamée, au contraire nous nous libérons des contraintes et des attentes imposées par notre monde. Ainsi, nous nous investissons pleinement dans toutes nos actions. Nous relativisons les objectifs à atteindre pour nous engager dans les relations d'entraide et de partage. Nous n'avons plus à craindre de venir en aide à ceux qui en ont besoin. Nous pouvons nous arrêter pour boire un café et partager sans regarder notre montre.

Jésus nous offre encore un exemple en plaçant un petit enfant au milieu d'eux. Un enfant encore dépendant des adultes, ne pouvant subvenir à ses propres besoins. Jésus affirme qu'en accueillant un de ces petits en son nom, nous accueillons Dieu lui-même. En nous mettant au service de l'autre, nous servons Dieu. N'est-il pas vrai aussi qu'en reconnaissant notre besoin d'aide, nous reconnaissons avoir besoin de Dieu ?

Il nous appartient de choisir comment nous voulons aborder la question de qui est le plus grand ? Courir après la réussite sans garantie ou servir l'autre et découvrir la présence de Dieu.



## Echos du 188e Synode

*Julien von Allmen*

La session du 25 août dernier a permis de traiter plusieurs rapports en lien avec le processus EREN2023. Les discussions ont été nombreuses, mais plutôt constructives.

La diacre Joceline Musard est élue à la commission de consécration. Une place de pasteur, suite à la démission de Christine Hahn est encore vacante dans celle-ci.

Tout d'abord, la question a porté sur la reconduite du tableau des postes (répartition des postes de travail en paroisse) 2016-2020 pour la période 2021-2024. Ce tableau subit une réduction linéaire (environ 1 poste par an selon les ressources financières) depuis plusieurs années et cela devient étouffant. C'est pourquoi, une liste de critères pour une nouvelle répartition des postes sera présentée au synode de juin 2023. En parallèle, une plateforme « Recherche et développement » sera mise sur pied avec une délégation de chaque paroisse pour étudier différentes propositions d'activités et d'ancrages nouveaux pour l'EREN.

Ensuite, le synode a validé une procédure d'acceptation des mutualisations : après un rapport préliminaire du conseil synodal (qui explique les raisons de faire une étude), un groupe de travail sera mis sur pied et il livrera une proposition de changement de la situation étudiée. Ce rapport sera lu par le conseil synodal et présenté, en l'état ou modifié, au synode. Ce dernier rapport accepté, les éventuelles mutualisations entreront dans les règlements.

Deux rapports préliminaires ont été présentés et acceptés : catéchisme et services funèbres. Pour ces deux thématiques, des groupes de travail seront constitués par le conseil synodal. Pour le premier, il s'agit de réfléchir à une rationalisation des activités sans perdre la proximité et les réseaux locaux. Pour le second, il s'agit de trouver un équilibre entre les ministres et les forces supplémentaires disponibles pour assurer une prise en charge optimale des besoins dans les différentes paroisses.

Enfin, une motion urgente a été soumise et acceptée pour connaître la position du conseil synodal sur la votation cantonale

du 26 septembre prochain au sujet de la loi sur la reconnaissance des communautés religieuses. Ce dernier s'est exprimé et une discussion animée s'en est suivie.

Après le synode, le culte d'installation du nouveau président, Yves Bourquin, et des nouveaux conseillers synodaux, Christine Hahn, Florian Schubert et Anne Kaufmann (qui n'avait pas encore été installée) a eu lieu au Temple du Bas. La paroisse des Hautes Joux a prêté les petites coupes pour la communion et elles ont été grandement appréciées.



## **Culte de fin de KT du 5 septembre**



Thibault Raymondaz, Simon Calame, Yvo Scheidegger, Leny Robert-Nicoud, Iris Ferreira Lopes, Mael Jequier, Esteban Jequier, Gabriel Pellaton

## Cultes du 19 septembre au 17 octobre

Dimanche 19	9 :45	Temple du Locle
	9 :45	Culte du Jeûne Fédéral avec l'église catholique à la Chaux-du-Milieu
Dimanche 26	9 :45	Temple du Locle
Dimanche 3	9 :45	Temple du Locle
	9 :45	Temple des Ponts-de-Martel
Dimanche 10	9 :45	Temple du Locle
	9 :45	Temple de la Brévine
Dimanche 17	9 :45	Temple des Brenets
	9 :45	Temple des Ponts-de-Martel

*Le culte intercommunautaire avec Portes Ouvertes du 26 septembre au Locle a été annulé en raison des nouvelles mesures sanitaires.*



## Invitation à une rencontre du lieu de vie du Locle

Le conseil paroissial invite les paroissiennes et les paroissiens à une rencontre du lieu de vie du Locle le **3 octobre 2021** après le culte afin de discuter de la fréquence de la Sainte-Cène au Temple du Locle.

*Julien von Allmen, président du conseil paroissial*



**Communication du Conseil synodal en concertation avec les autres Églises reconnues :  
Référendum contre la Loi sur la reconnaissance des communautés religieuses**

Les trois Églises reconnues ont soutenu, dès l'élaboration de la nouvelle Constitution neuchâteloise en 2000, l'ouverture de la reconnaissance d'intérêt public à de nouvelles communautés.

Elles se sont engagées dans le groupe de travail mis sur pied par le Conseil d'État, comprenant les représentant.e.s des partis et des Églises.

Pour elles, le cadre donné par la présente loi respecte trois exigences fondamentales :

- la liberté que chaque personne a d'entrer et de sortir d'une communauté,
- la liberté de pratiquer sa religion, mais dans le respect des autres communautés,
- la liberté d'abandonner toute religion.

Les trois Églises relèvent que cette loi exige des communautés candidates à la reconnaissance l'engagement à se mettre au service de l'ensemble de la population neuchâteloise, par exemple en collaborant, dans des aumôneries ou de l'accompagnement spirituel, avec les autres communautés reconnues. Cette exigence de collaboration est essentielle pour la paix religieuse et l'intégration sociale, car elle implique de regarder au-delà du seul intérêt de sa propre communauté.

La loi, telle que votée par le Grand Conseil, permet de vérifier sur la durée le respect de toutes les exigences qu'impliquent la reconnaissance. Elle permet un grand contrôle pouvant aller jusqu'à la sanction d'une communauté qui ne remplirait pas son rôle. Le Grand Conseil se prononcera sur chaque reconnaissance de communauté. Mais, la possibilité de faire un référendum demeure si 30 députés l'exigent. Dans ce cas, après récoltes des signatures nécessaires, le peuple pourra se prononcer sur une communauté dont la reconnaissance ne ferait pas consensus. Les trois Églises considèrent que cette procédure est la plus adaptée. En effet, elle permet que la voie du référendum puisse être activée, mais sans que cela devienne la règle ; ceci afin d'éviter que certaines communautés candidates face les frais d'un refus basé sur l'émotion ou la méconnaissance.

Enfin, il est à noter que la reconnaissance d'une communauté ne donne pas automatiquement droit à des subsides étatiques (ceux-ci étant en lien avec les prestations au service de la population). La communauté reconnue pourrait néanmoins compter sur les services de l'État pour la perception d'une contribution volontaire de ses membres.

La présente loi donne donc un cadre clair et répond en tous points aux exigences du mandat constitutionnel. Elle prévient également contre des prises de positions émotionnelles.

Les premières bénéficiaires de ce nouveau cadre légal seraient d'abord les communautés religieuses bien intégrées dans le paysage neuchâtelois, comme celles appartenant à la Fédération des Églises évangéliques (FEN).

Rejeter la loi comporte un risque réel : Dans le meilleur des cas, la loi est reprise, corrigée et présentée rapidement, mais certains partis politiques ne cachent pas leur intention dernière, à savoir enterrer définitivement la loi, voire même contester les articles constitutionnels qui la fondent.

Pour ces raisons, le Conseil synodal de l'EREN, en concertation avec les autres Églises, recommande à ses membres de voter en faveur de la loi sur la reconnaissance des communautés religieuses le 26 septembre prochain.

Christian Miaz  
Président du Conseil synodal sortant

Yves Bourquin  
Futur président du Conseil synodal

Neuchâtel, le 27 août 2021

## Nouvelles mesures COVID-19 de la Confédération au 13.09.2021

Vous le savez certainement, de nouvelles mesures sont entrées en vigueur en Suisse dès le 13 septembre. La grande nouveauté est le Certificat COVID qui complexifie les mesures que nous avons à respecter. Aussi, nous communiquerons ultérieurement plus clairement ce qui doit être fait pour les activités paroissiales.

*Julien von Allmen, président du conseil paroissial*

### Tourbillon : reprise tout en arts

*Julien von Allmen*

La reprise de Tourbillon est marquée depuis quelques années par une activité spéciale.

Cette année, nous sommes allés sur les bords du lac des Taillères. Vous le savez peut-être, c'est le cadre d'une exposition de photographie Alt+1000 qui présente des montagnes. La thématique que nous avons abordée avec les jeunes est le récit de la Création, qui s'allie bien avec l'exposition.

En 7 étapes, nous avons fait le lien entre une photographie et un moment de la Création, partagé entre lecture et moment créatif ou de plaisir.

Le plus beau a été le 3<sup>e</sup> jour : Dieu fait paraître les continents et les couvre de verdure. Nous avons réalisé quelques land art : de la verdure à tige ou à tronc pour magnifier la beauté créé ce jour-là.

Le plus drôle était le 4<sup>e</sup> jour, lorsque Dieu fait place dans le ciel à la lune, aux étoiles et au soleil. Les astres qui marquent le temps et qui guid(ai)ent les voyageurs n'ont pas été d'une grande utilité aux quelques volontaires affublés d'un bandeau pour jouer à colin-maillard !



Photo : Elise Robert

## CONTACTS |

Secrétariat paroissial : Grande-Rue 9, 2400 Le Locle  
Tél. 032 931 16 66, courriel : [hautesjoux@eren.ch](mailto:hautesjoux@eren.ch)  
Horaires :            lundi, mardi de 13 h 30 h à 17 h  
                          mercredi de 9 h à 14 h  
                          jeudi et vendredi : fermé toute la journée.

### Les pasteurs de la paroisse

Christine Hahn  
Grande-Rue 9, 2400 Le Locle  
Tél. 079 425 04 73  
Courriel : [christine.hahn@eren.ch](mailto:christine.hahn@eren.ch)

Pascal Wurz  
Ch. de la Joux-Pélichet 15, 2400 Le Locle  
Tél. 032 931 35 33 | 076 384 03 62  
Courriel : [pascal.wurz@eren.ch](mailto:pascal.wurz@eren.ch)

Karin Phildius  
Rue du Lac 24, 2416 Les Brenets  
Tél. 032 932 10 04 | 079 394 65 67  
Courriel : [karin.phildius@eren.ch](mailto:karin.phildius@eren.ch)

### Groupe Tourbillon

Julien von Allmen  
Le Voisinage 2, 2400 Le Locle  
Tél. 079 486 61 12  
Courriel : [julien.vonallmen@hotmail.ch](mailto:julien.vonallmen@hotmail.ch)

### Catéchisme

Stéphanie Wurz  
Ch. de la Joux-Pélichet 15, 2400 Le Locle  
Tél. 032 931 35 33 | 076 384 72 84  
Courriel : [s.wurz@eren.ch](mailto:s.wurz@eren.ch)

Site internet : [www.eren.ch/hautesjoux/](http://www.eren.ch/hautesjoux/)

CCP de la paroisse  
23-3309-0, Paroisse des Hautes Joux

### Aumônerie des homes

Pascal Wurz  
Ch. de la Joux-Pélichet 15, 2400 Le Locle  
Tél. 032 931 35 33 | 076 384 03 62  
Courriel : [pascal.wurz@eren.ch](mailto:pascal.wurz@eren.ch)

Jérôme Grandet  
[jerome.grandet@eren.ch](mailto:jerome.grandet@eren.ch)

### Colloque des ministres et Enfance

Stéphanie Wurz, modératrice  
Ch. de la Joux-Pélichet 15, 2400 Le Locle  
Tél. 032 931 35 33 | 076 384 72 84  
Courriel : [s.wurz@eren.ch](mailto:s.wurz@eren.ch)

### Conseil paroissial

Le Président  
Julien von Allmen  
Le Voisinage 2, 2400 Le Locle  
Tél. 079 486 61 12  
Courriel : [julien.vonallmen@hotmail.ch](mailto:julien.vonallmen@hotmail.ch)

### Journal La Pive

Murielle Robert  
Ch. de Jolimont 10, 2400 Le Locle  
Tél. 032 931 77 03 / 079 697 33 35  
Courriel : [murielle.robert@hispeed.ch](mailto:murielle.robert@hispeed.ch)

Prochaine parution  
**Octobre 2021**